

# Travail rémunéré et engagement bénévole/volontaire

Les informations fournies sur les bénévoles ou volontaires femmes et hommes au regard du travail rémunéré s'appuient sur l'édition 2020 de l'Observatoire du bénévolat en Suisse.

## Engagement bénévole/volontaire féminin et masculin

Le nombre de femmes et d'hommes s'engageant au sein d'associations et d'organisations (bénévolat/volontariat formel) n'est pas le même que celui constaté en dehors de celles-ci (bénévolat informel): alors que les hommes sont fortement engagés dans le premier secteur (notamment au sein des très nombreux clubs de sport), les femmes le sont davantage dans le second qui consiste souvent en un travail de soin (tableau 1). Bénévolat/volontariat formel et informel confondus, les femmes sont un peu plus nombreuses à s'engager que les hommes. Cette fiche d'information précise notamment le rapport qui existe entre le volume de l'activité professionnelle et l'engagement bénévole/volontaire des femmes et des hommes.

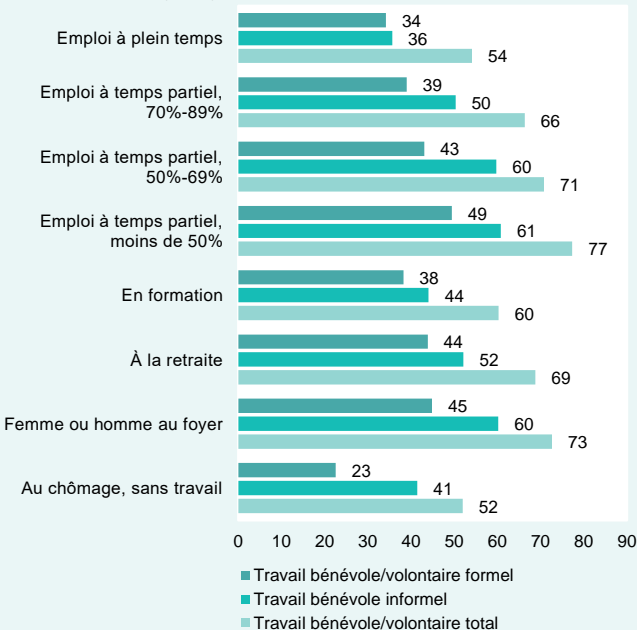
**T1** Pourcentage de la population résidente de plus de 15 ans (selon l'Observatoire du bénévolat 2020)

	Femmes	Hommes	Total
Travail bénévole/volontaire formel	36	41	39
Travail bénévole informel	52	39	46
Travail bénévole/volontaire total (formel et informel)	65	59	62

## Activité professionnelle rémunérée et engagement bénévole/volontaire formel ou informel (aperçu général)

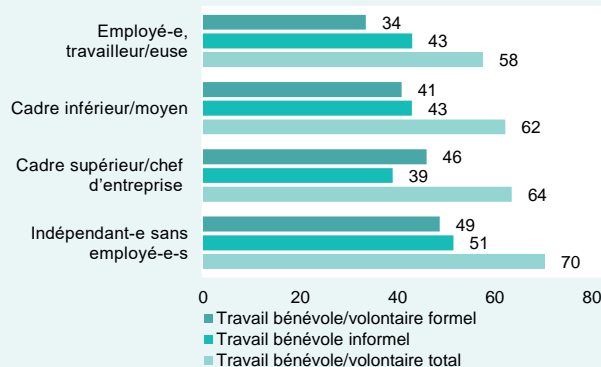
Les personnes travaillant à temps partiel, les retraités et les femmes/hommes au foyer s'engagent davantage dans une activité bénévole/volontaire que celles qui travaillent à plein temps, celles qui sont en formation ou que les chômeurs (figure 1). Ce constat vaut pour l'engagement formel aussi bien qu'informel. En ce qui concerne les personnes travaillant à temps partiel, plus leur temps professionnel est court, plus leur engagement bénévole/volontaire est important.

**F1** Part des bénévoles/volontaires en fonction de la situation professionnelle (en %)



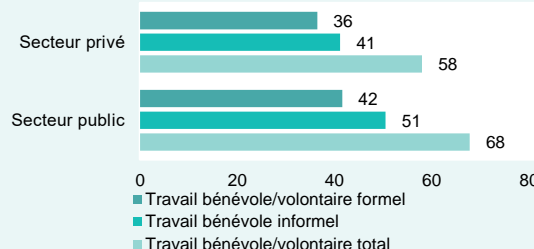
Alors que les personnes jouissant d'un statut professionnel supérieur acceptent plus souvent un engagement bénévole ou volontaire formel, leur engagement informel est inférieur (figure 2). Les personnes poursuivant une activité professionnelle indépendante s'engagent plus souvent que les salariés.

**F2** Part des bénévoles/volontaires en fonction du statut professionnel (%)



Les employés du secteur public fournissent davantage de travail bénévole/volontaire que ceux du secteur privé (figure 3).

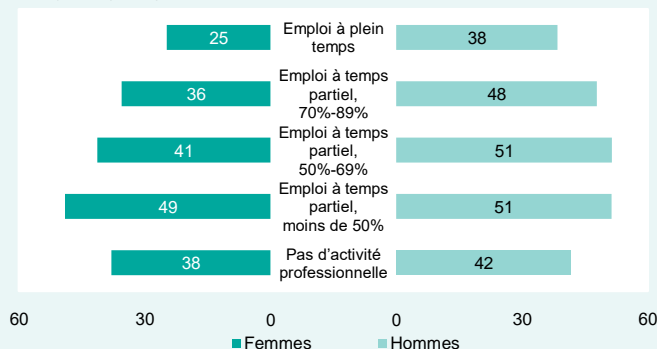
**F3** Part des bénévoles/volontaires en fonction de leur secteur d'activité professionnelle (en %)



## Travail bénévole/volontaire formel

Les hommes et les femmes travaillant à temps partiel s'engagent davantage au sein d'une association ou organisation que les personnes travaillant à plein temps (figure 4). Lorsque le taux d'activité professionnelle est inférieur à 50%, il n'y a presque plus d'écart entre les hommes et les femmes au niveau de leur engagement bénévole.

**F4** Part des bénévoles/volontaires engagés au sein d'une association ou organisation en fonction de leur taux d'activité professionnelle et de leur genre (en %)



## Travail bénévole/volontaire formel (suite)

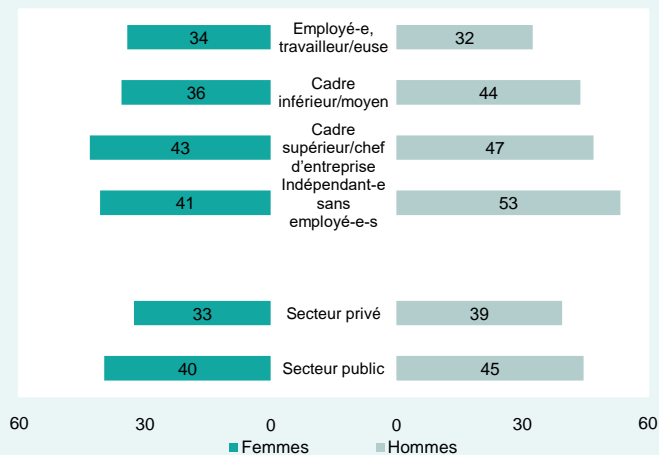
Les hommes poursuivant une activité professionnelle consacrent en moyenne un peu plus de temps à leur engagement bénévole/volontaire au sein d'une association ou organisation que les femmes dans la même situation (tableau 2).

**T2** Temps consacré à l'engagement bénévole/volontaire formel en fonction de leur temps professionnel (moyenne des heures/sem. (médiane))

	Femmes	Hommes	Total
Emploi à plein temps	2.0	2.5	2.5
Emploi à temps partiel	2.25	2.5	2.3
Pas d'activité professionnelle	3.0	2.5	3.0
Total	2.5	2.5	2.5

Pour les femmes autant que pour les hommes, on constate que les personnes jouissant d'un statut professionnel supérieur et celles travaillant dans le secteur public s'impliquent davantage dans des tâches bénévoles/volontaires formelles (figure 5).

**F5** Part des bénévoles/volontaires engagés au sein d'une association ou organisation selon leur statut professionnel, leur secteur d'activité professionnelle et leur genre (en %)



Dans l'ensemble, 4% des personnes poursuivant une activité professionnelle et engagées au sein d'une association ou organisation y ont été incitées par leur employeur (tableau 3). Les hommes travaillant à plein temps et les salariés du secteur public sont un peu plus souvent incités par leur employeur à un engagement bénévole ou volontaire.

**T3** Part des personnes poursuivant une activité professionnelle\* et engagées au sein d'une association ou organisation qui y ont été incitées par leur employeur (en %)

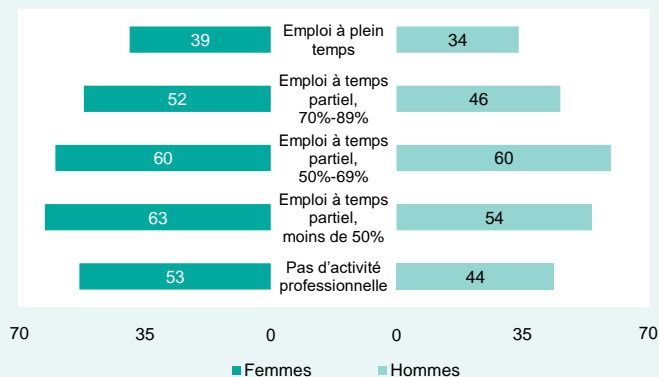
	Femmes	Hommes	Total
Emploi à plein temps	3	6	5
Emploi à temps partiel	4	1	3
Secteur privé	2	4	4
Secteur public	3	7	5
Total *	3	5	4

Note: \* salariés seulement

## Travail bénévole informel

Les personnes poursuivant une activité professionnelle à temps partiel assurent plus souvent un engagement bénévole informel que leurs collègues travaillant à temps plein (figure 6). Elles sont plus nombreuses lorsque leur taux d'activité professionnelle est peu important que lorsque celui-ci atteint de 70% à 89%.

**F6** Personnes assurant un engagement bénévole informel en fonction de leur taux d'activité professionnelle et leur genre (en %)



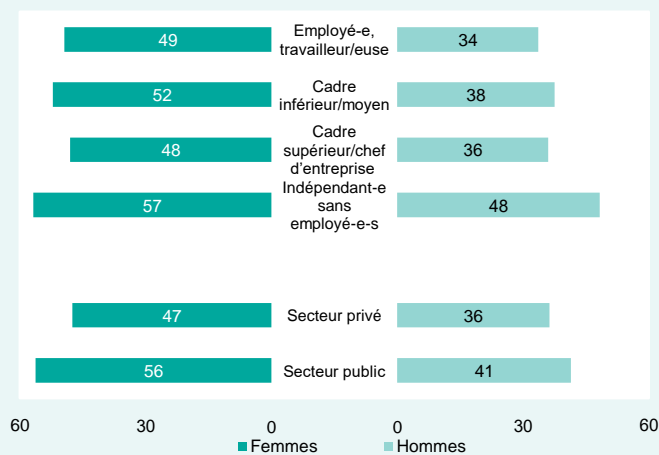
Les personnes travaillant à temps partiel consacrent un peu plus de temps à leur engagement informel que leurs collègues travaillant à plein temps, et les femmes un peu plus que les hommes (tableau 4). Les personnes sans activité professionnelle, et surtout les retraités, consacrent le plus de temps à leur engagement bénévole informel.

**T4** Temps consacré au bénévolat informel en fonction de l'activité professionnelle (moyenne des heures par semaine (médiane))

	Femmes	Hommes	Total
Emploi à plein temps	2.0	1.75	2.0
Emploi à temps partiel	2.5	2.1	2.5
Pas d'activité professionnelle	3.0	2.5	3.0
Total	2.5	2.0	2.5

Les personnes poursuivant une activité professionnelle indépendante assurent le plus souvent un engagement bénévole informel. Pour les femmes aussi bien que pour les hommes, la part des bénévoles informels est un peu plus importante chez les employés du secteur public que chez ceux du secteur privé (figure 7).

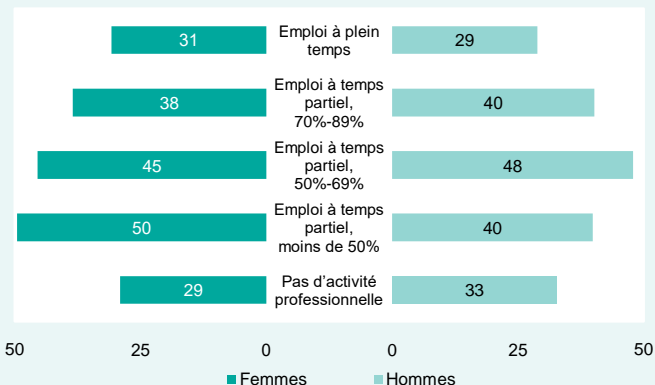
**F7** Part des bénévoles informels selon leur statut professionnel, leur secteur d'activité professionnelle et leur genre (en %)



## Travail bénévole informel (suite)

L'Observatoire du bénévolat établit une distinction entre le travail bénévole informel au sens propre et le travail bénévole informel au sens large. Ce dernier comprend, entre autres, les tâches assumées gratuitement pour des proches n'appartenant pas au même ménage, p. ex. la garde des petits-enfants ou le soin et l'accompagnement des parents âgés. Le travail bénévole informel au sens strict exclut ces tâches, pour ne considérer que l'engagement bénévole au bénéfice de personnes non apparentées et n'appartenant pas au même ménage. En ce qui concerne le travail bénévole informel au sens strict, on constate un même phénomène chez les femmes et les hommes poursuivant une activité professionnelle: travailler à temps partiel favorise l'engagement bénévole informel (figure 8).

**F8** Part des bénévoles informels au sens strict \* en fonction de leur taux d'activité professionnelle et de leur genre (en %)

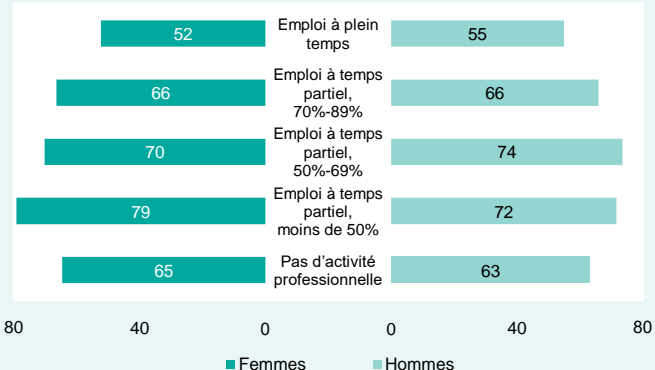


Note: \* Sans travail de soin non rémunéré effectué pour des proches n'appartenant pas au même ménage.

## Bénévolat/volontariat dans son ensemble

Bénévolat/volontariat formel et informel confondus, les femmes et les hommes poursuivant une activité professionnelle y participent à parts sensiblement égales; les personnes poursuivant une activité professionnelle à temps partiel s'y engagent davantage que celles travaillant à plein temps (Figure 9). Etant donné que les hommes travaillent plus souvent à plein temps et les femmes plus souvent à temps partiel, il en résulte un engagement bénévole/volontaire plus important chez les femmes.

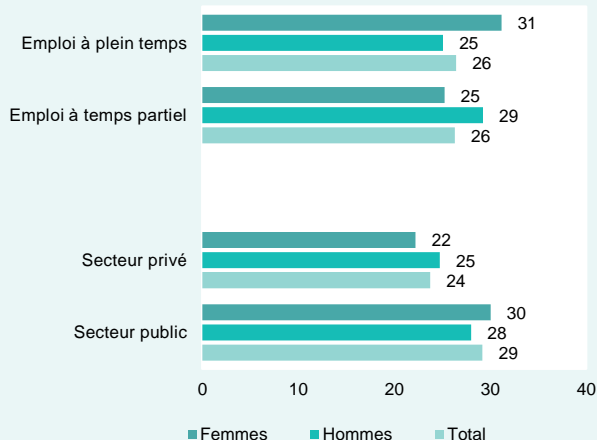
**F9** Bénévolat/volontariat (formel et informel) en fonction de leur taux d'activité professionnelle et de leur genre (en %)



## Soutien accordé par l'employeur

Il existe de nombreuses mesures permettant de favoriser et de soutenir l'engagement bénévole/volontaire. Parmi elles, la reconnaissance et le soutien accordé par l'employeur sont considérés comme importants par un bon quart (26%) des bénévoles formels. Cette mesure est citée comme importante un peu plus souvent par des bénévoles femmes travaillant à plein temps, par des bénévoles hommes travaillant à temps partiel et par des bénévoles travaillant dans le secteur public (figure 10).

**F10** Part des personnes poursuivant une activité professionnelle qui effectuent une forme de bénévolat/volontariat formel et qui considèrent que la reconnaissance et le soutien accordés par l'employeur sont importants; en fonction de leur taux d'activité professionnelle, du secteur de leur activité professionnelle et de leur genre (en %)



Un bon tiers (37%) des salariés effectuant une forme de bénévolat/volontariat bénéficient du soutien de leur employeur (tableau 5). Les bénévoles/volontaires s'engageant au sein d'une association ou organisation (bénévolat/volontariat formel) en bénéficient plus souvent que les personnes s'engageant exclusivement en dehors d'une association ou organisation (bénévolat informel). Ce constat vaut pour les femmes et pour les hommes. Dans l'ensemble, les hommes bénéficient un peu plus souvent du soutien de leur employeur que les femmes.

**T5** Part des bénévoles/volontaires poursuivant une activité professionnelle qui bénéficient du soutien de leur employeur; en fonction du type d'engagement, du taux d'activité et du secteur professionnel (en %) \*

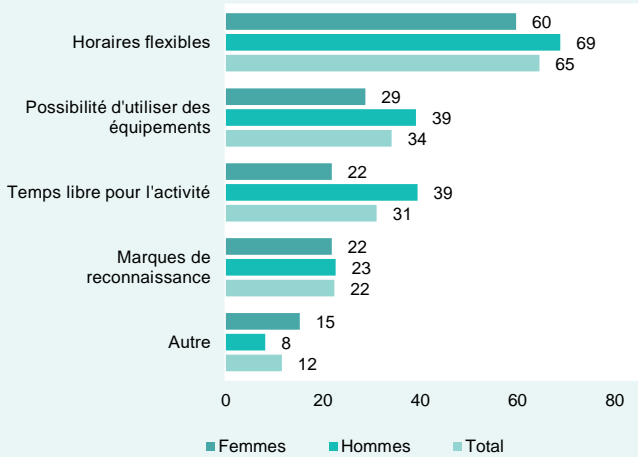
	Femmes	Hommes	Total
Bénévoles/volontaires formels	36	46	41
Bénévoles purement informels	30	31	31
Emploi à plein temps	34	41	39
Emploi à temps partiel	35	42	36
Secteur privé	36	38	37
Secteur public	30	48	36
Total *	34	41	37

Note: \* salariés seulement

## Soutien par l'employeur (suite)

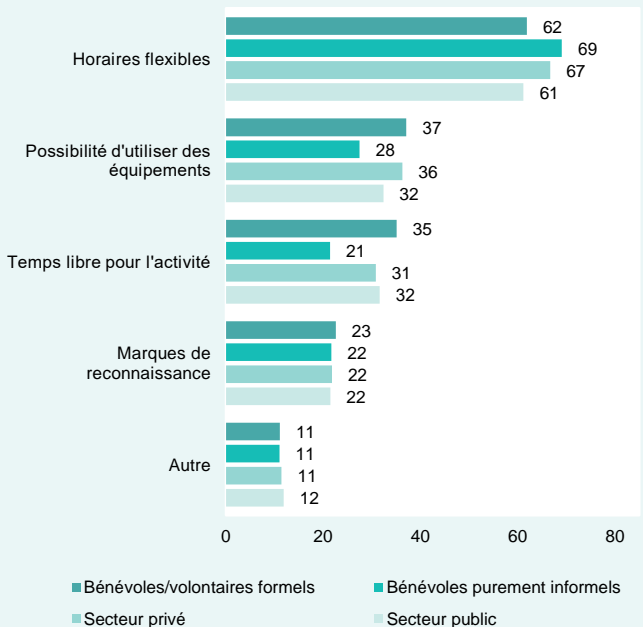
Lorsque l'employeur offre son soutien, c'est la plupart du temps sous forme d'un horaire flexible (figure 1). Les hommes bénéficient un peu plus souvent que les femmes de cette mesure. C'est encore plus souvent le cas de la mise à disposition de temps libre pour les tâches bénévoles ou volontaires.

**F11** Forme du soutien accordé par l'employeur; en fonction du genre (part de toutes les personnes bénévoles ou volontaires soutenues par leur employeur, en %, plusieurs réponses admises)



La possibilité d'utiliser des équipements et la mise à disposition de temps libre sont des formes de soutien accordées plus souvent pour des tâches bénévoles formelles (figure 12). Les personnes assurant un bénévolat purement informel bénéficient surtout d'un horaire flexible.

**F12** Forme du soutien accordé en fonction du type d'engagement et du secteur professionnel (part de toutes les personnes bénévoles ou volontaires soutenues par leur employeur, en %, plusieurs réponses admises)



## Source des données

Toutes les informations de la présente fiche reposent sur l'édition 2020 de l'Observatoire du bénévolat. Le total correspond à la population de plus de 15 ans résidant en Suisse.

L'Observatoire du bénévolat s'intéresse de près à l'engagement de la société civile suisse. Reposant sur une initiative de la Société suisse d'utilité publique (SSUP), il est porté par le Pour-cent culturel Migros, la fondation Beisheim et une trentaine d'organisations partenaires. Il bénéficie du soutien et des compétences de l'OFS. Les trois premières éditions de l'Observatoire (2007, 2010 et 2016) avaient été confiées à l'Institut für Politikwissenschaft de l'université de Berne; celle de 2020 a été réalisée par Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung.

Pour les besoins de l'Observatoire du bénévolat 2020, 5002 personnes ont été consultées. Parmi celles-ci, 1947 étaient engagées au sein d'une association/organisation (travail bénévole/volontaire formel) et 2294 en dehors d'une association/organisation (travail bénévole informel).